

« *L'INNOVATION EN CHIMIE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.* »

Prix scientifique et technologique Pierre POTIER

REGLEMENT

Définition :

Les prix seront décernés à des entreprises pour une innovation en chimie au bénéfice de l'environnement conduisant ou ayant conduit en 2007-2009 à :

- **un produit « propre » (Catégorie 1)**
- **un procédé, processus ou système respectueux de l'environnement (Catégorie 2)**
- **à la création d'une entreprise – *Start-Up* - (Catégorie 3)**

Dans tous les cas, l'**Innovation** doit être **validée**, c'est-à-dire avoir dépassé le stade de prototype.

Dossier de Candidature :

Il est recommandé de remplir soigneusement les 6 fiches du Dossier de Candidature et de les compléter par tous types de documents susceptibles d'aider le jury dans ses choix. Chaque fiche ne doit pas dépasser 5 pages.

Le dossier doit indiquer clairement la catégorie dans laquelle s'inscrit la candidature et doit être précédé d'un titre et d'un acronyme.

Jury :

Le jury, sous la présidence du Professeur Armand Lattes, est composé de personnalités compétentes dans les différents domaines de la chimie issues de la recherche, de l'industrie chimique et des Ministères concernés. Le jury délibérera à la majorité de ses membres.

Les prix seront remis au printemps prochain par M. Christian ESTROSI, Ministre chargé de l'Industrie. La date et le lieu seront communiqués ultérieurement.